

Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 11 (1950)

Artikel: Le wallon stombe "aiguillon de bouvier"
Autor: Legros, Elisée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le wallon *stombe* ‘aiguillon de bouvier’

stombe[*stōp*] «aiguillon de bouvier», terme archaïque de l’Ardenne liégeoise, est un de ces mots wallons pour lesquels on a tour à tour revendiqué une origine latine ou une origine germanique. Sa valeur de témoignage tant pour l’ethnographie que pour la phonétique, la curiosité de son développement lexicologique et sémantique, la dispersion des aires occupées aujourd’hui par ses représentants, en même temps que les avatars que les lexicographes lui ont fait subir et les discussions auxquelles il a donné lieu chez les étymologistes, lui confèrent un intérêt tout spécial, justifiant cet article qui cherche à apporter à son sujet une clarté qu’on ose espérer décisive.

Rappelons d’abord ce qu’en ont dit les étymologistes wallons et autres.

Grandgagnage, qui connaissait le mot d’après le dictionnaire veriétois de Lobet et, sous une forme *strompe*, d’après le dictionnaire malmédien (inédit) de Villers, le croyait d’origine germanique; il le rattachait à l’all. *stumpf* ‘émussé’, à côté duquel il citait du reste l’all. *stupfen* ‘piquer’; l’r de *strompe* serait dû à une épenthèse. Scheler, éditant Grandgagnage, pense au contraire que *stombe* pourrait continuer le lat. *STIMULUS* par une succession admissible¹.

Depuis lors, la discussion n’a pas cessé.

Tandis que Horning citait en passant le wall. *stombe* de *stimulus*², Behrens alléguait le bas-all. *stummel*, *stumpel*, néerl. *stommel*, et le bas-all. *stump*, néerl. *stomp*, correspondant à l’all. *stumpf* et

¹ GRANDGAGNAGE, *Dict. étym. de la langue wall.*, II, 1880, p. 404 (cf. p. 408). — Voir aussi SCHELER, *Gloss. de la Geste de Jean d’Outre-meuse*, 1882, p. 285–286.

² ZRPh. 15, 1891, 539.

signifiant ‘bâton court et noueux’; le malm. *strompe* s’expliquerait de son côté par le néerl. *stomp*, bas-all. *strump*, de même sens¹.

Salvioni s’est opposé à Behrens, en soutenant, non le lat. class. STIMULUS qui n’a rien laissé, mais une variante du lat. vulg. *STUMULU². D’autre part, A. Thomas, rendant compte des *Beiträge* de Behrens, sans aller jusqu’à repousser l’étymologie germanique pour le terme wallon, a fait observer qu’il était inexact de dire que le type latin n’avait rien donné en gallo-roman; A. Thomas pouvait en effet renvoyer à sa note étymologique sur le type ancien de l’Auvergne *estombel* (de *STUMBELLU-), en Velay *estambou* (de *STUMBULU-)³.

L’étymon *STUM(B)ULU- – sur lequel on peut encore voir Graur qui y rattache, d’après Loth, une forme brittonique *swmbwl*⁴ – a été adopté tant par le FEW de W. v. Wartburg⁵ et le REW de Meyer-Lübke⁶ que par J. Haust⁷; ce dernier l’a de plus défendu brièvement contre le dialectologue flamand J. Grauls qui avait, à son tour, allégué le néerl. *stomp*⁸.

Notons encore que J. Feller a rapproché hardiment notre terme rural et l’anc. fr. *estombel* du franç. moderne *estompe*⁹.

Enfin enregistrons l’avis de J. Warland, qui, pour la forme *strompe*, hésite entre le recours direct à un all. ripuarien *ſtomp*, *ſtramp*, et une altération sous l’influence du terme ripuarien¹⁰ du w. *stombe* (rattaché au lat. vulg. *STUMBULU-).

¹ *Festgabe f. Gröber*, 1889, p. 165; – *Beiträge zur frz. Wortgeschichte u. Grammatik*, 1910, p. 258–259.

² *Miscellanea linguistica in onore di Ascoli*, p. 90; cf. R 30, 1901, 570.

³ R 40, 1911, 114; cf. R 38, 1909, 398.

⁴ R 53, 1927, 202; cf. LOTH, *Les mots lat. dans les l. britt.*, p. 209.

⁵ FEW, v^o *aculeo*.

⁶ REW, 3^e éd., n^o 8261, v^o **stumulus*.

⁷ *Dict. Liég.*, v^o *stombe*.

⁸ BCTD 8, 1934, 145; cf. *ibid.*, 9, 1935, 51.

⁹ BDW 10, 1920, 68. – Sur *estompe*, terme technique d’origine assez obscure, apparu à la fin du XVII^e siècle, voy. les Dict. étymol. de BLOCH et de DAUZAT, ainsi que VALKHOFF, *Mots fr. d’origine néerl.*, p. 130.

¹⁰ *Germ. Lehnwörter Malmedys*, 1940, p. 176; cf. mon c.r., RBPH 22, 1943, 269.

Avant de se prononcer définitivement, il convient de réunir sur ce vocable qui disparaît toute la documentation désirable.

D'abord les témoignages anciens:

Jean d'Outremeuse, dans la *Geste de Liège*, écrit au vers 7543 «sor son *stomble* s'apoie [= s'appuie]»; et au vers 7584: «ne plus que mon *stomble* ne puet en ly reprendre Rachine ne verdure.» Ce sont les passages où Scheler glosait le mot par «bâton», en en rapprochant le w. moderne *stombe* 'aiguillon'.

Dans une charte de Morialmé [Prov. de Namur (Entre-Sambre-et-Meuse): Ph 15¹] du XIV^e siècle (connue seulement par une copie du XVIII^e), il est question d'un bâton avec lequel on doit poursuivre une femme condamnée à porter une pierre de justice: «li baston dont li *ewillons* [= aiguillon] serat de fier aghuz [= aigu, pointu] devant, al maniere d'une *ewillon* que on met a un *stomble* et n'en doit avour four [= hors] dou baston que un poch [= pouce] de long aigus devant pour poindre.» L'éditeur de ce texte, L. Darras, explique *stomble* ou *estomble* 'perche armée d'une pointe pour piquer les bœufs'².

Ensuite les témoignages modernes:

Les formes dialectales d'aujourd'hui ou de naguère occupent, avec des acceptations différentes, deux aires bien distinctes: d'une part, le coin le plus archaïque de l'Ardenne liégeoise, et, d'autre part, – chose qui n'a pas encore été signalée – une bonne partie du Brabant wallon, plus quelques villages limitrophes du nord-ouest de la Province de Liège dialectalement plus namurois (brabançons) que liégeois.

A. En Ardenne liégeoise:

Attestations livresques de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle: *strompe*, f., 'aiguillon pour piquer les bœufs' donné par Villers à Malmedy en 1793 (cf. *Bull. Soc. Litt. w.*, 6, 1863, II, p. 87); – *stomp* 'aiguillon', chez le verviétois Lobet en 1854; – *stombe* (orthographe de l'éditeur J. Feller), f., 'aiguillon', chez le verviétois J. F. Xhoffler, vers 1860 (cf. *BDW 10*, 68); – *stombe*, m., 'aiguillon' est signalé par A. Body dans le *Vocabulaire des tonneliers*, etc.

¹ Sigle de la carte de la Wallonie par J. M. REMOUCHAMPS, *BCTD* 9 ou *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. 3, n°s 34–36.

² *Wallonia*, 20, 1912, p. 165–166.

(*Bull. Soc. Litt. w.*, 10, 1866, p. 300), tandis que le même auteur écrit *stombe*, *strompe* [sans indication de genre] ‘aiguillon’ dans le *Vocab. des agriculteurs* (*Ibid.*, 20, 1885, p. 186), et aussi *stombe*, f., ‘baguette de couvreur’ dans le *Vocab. des couvreurs* (*Ibid.*, 11, 1867, p. 179).

Dans la tradition orale, l’abbé J. Bastin¹ comme moi-même n’avons jamais entendu en Ardenne que *stombe* masculin (il faut donc corriger en ce sens l’indication du *Dict. Liég.*, s. v.); nulle part on ne nous a fourni de forme *strombe*, *strompe*.

On prononce *stōb* ou *stōp* suivant la phonétique syntactique; la voyelle se dénasalise d’ordinaire plus ou moins complètement (soit en ō, soit en ɔ) suivant la phonétique des divers villages; jamais toutefois elle ne peut être rendue par un å, graphie adoptée par le récent *Dict. populaire verviétois* de J. Wisimus, v° *stābe*, s. m., ‘aiguillon à bœufs’, avec un exemple tiré d’un poème du beau-fils de l’auteur, Alexis Bastin, originaire de Solwaster-Sart, qui a adapté à la graphie verviétoise (å pour un ö plus proche de l’ö fermé que de l’o ouvert liégeois) le *stōbe* de son parler natal².

Le mot signifie:

1° ‘aiguillon de bouvier’ ou, comme on dit parfois en France pour distinguer l’aiguillon proprement dit de l’ensemble de la baguette, ‘aiguillade’, c’est-à-dire ‘longue gaule’ (d’1 m. 50 à 2 m.), généralement de coudrier ou de sorbier, qui sert à stimuler les bœufs.

Localités: Jalhay, Sart-lez-Spa [Ve 32, 34], et la Wallonie mal-médienne rurale [My 2, 3, 5, 6], sauf Bellevaux-Ligneuville [My 4], où on emploie un diminutif du type français en *-illon*: *stombion* [*stōbyōñ*].

L’aiguillon proprement dit, c’est-à-dire la pointe de fer (un simple clou) fichée à l’extrémité de certains aiguillons, est appelé un *awion* [*awyōñ*] à Jalhay et à Sart; c’est le correspondant littéral du franç. *aiguillon*; il est employé du reste aussi pour l’aiguillon ou dard des insectes³.

¹ *Vocab. de Faymonville*, in *Bull. Soc. Litt. w.*, 50, 1909, p. 593; – *Plantes de la Wall. malm.*, 1939, p. 64 et 147.

² Voir mon c. r., *BCTD* 22, 1948, 460.

³ Cf. *Dict. Liég.*, v° *āvion*, *awion*.

A Jalhay, me dit-on, *ðn somonéve* (on ‘semonnait’), *ðn stichîve* (on piquait) les bœufs plus souvent avec le *stõnbe* qu’avec la *courîte* (fouet); on prenait le *stõnbe* pour charrier et pour charruer (labourer). On se souvient qu’«il y avait des vieux, quand ils labouraient, qui s’en allaient toujours quelques pas en avant des bœufs, alors ils revenaient en arrière pour braire (crier): *Hû! Cadèt!* et donner un petit coup de *stõnbe* aux bœufs; *i fit deùs côps l’vôye so l’s-ôtes ðnk*» (litt. «ils faisaient deux coups la voie sur les autres un» = ils faisaient deux fois le chemin pendant que les autres ne le faisaient qu’une fois). On rapporte aussi que «le vieux *Jâñ* (Jean, à la française) *Tch’hâñ* ([fils de] Jean, à la wallonne) *Pîrète* (surnom héréditaire), quand il se retira chez sa sœur, il vint avec son *stõnbe* et son *bordon-a-z-one* (bâton à anneaux, de vacher)¹; lui qui n’avait jamais fait que de charrier et de garder les vaches, c’était ses deux outils.» Naguère, dit-on encore, les habitants des villages voisins au nord de Jalhay (ceux de Goé par exemple) se moquaient des paysans de Jalhay, les appelant les *Tch’hâñ Bouûke* (Jean Bouvillon)² qui ne quittaient jamais leur *stõnbe*. Tous ces exemples sont au passé; ils sont obtenus en devisant du «vieux temps» bien révolu, où on attelait au joug double ou simple, où on labourait à la charrue à roues³, et où les vaches de la *iède* ('herde', troupeau commun du village) partaient pour la fagne avec le *tchèn’vi* (collier de bois) au cou⁴; l'aiguillon a même disparu avant les derniers jougs et les derniers bœufs eux-mêmes: pour en obtenir un exemplaire pour le Musée de la Vie Wallonne, j’ai dû en faire retailler un; aujourd’hui on ne saurait recueillir spontanément, et encore seulement dans la bouche des anciens, que des phrases telles que celle-ci: *c’èst dè stõnbe qu’i t’fôrâé!* (c'est de l'aiguillon qu'il te faudrait!), adressée à un enfant indocile qui ne comprend du reste plus le sens précis de la menace. Comparez en malmédien: d'un paresseux, on dit *qu'i li fâreût do stombe*⁵.

Dans les villages ardennais avoisinant la région circonscrite plus haut, on ne se souvient pas de l’usage de l'aiguillon, et même, quand on explique à quoi sert l’objet, la chose est souvent stigmatisée

¹ Sur ce bâton, voir *Enquêtes du Musée de la Vie Wall.*, 3, p. 304 à 306, et 4, p. 364.

² Un bouvillon s’appelle *boûke* (dimin. de *boû* ‘bœuf’) de 2 à 4 ans; auparavant, c'est un *åmå* [ømø], litt. ‘animal’.

³ Cf. *Mélanges Haust*, p. 249–280, ainsi que *Dict. franç.-liég.*, fig. 803, v^o labour.

⁴ Cf. *BCTD* 15, 1941, 115–134. – Sur les troupeaux communs, voy. les *Enquêtes du Musée de la Vie Wall.*, t. 3, 4 et 5, passim.

⁵ BASTIN, *Plantes de la Wall. malm.*, p. 64.

comme une cruaute. Il est possible cependant qu'un peu plus anciennement l'aiguillon était encore plus largement répandu: doit-on uniquement rapporter à la région de Jalhay et de Sart – où je n'ai jamais relevé ces emplois – les synonymes de *stombe* que donne Body: *pike-boù* ‘pique-bœuf’ et *stitcha* ‘pointe, piquant’¹? La même question se pose pour la mélopée (ou prétendue mélopée) des bouviers aiguillonnant leurs bœufs, rapportée par E. Monseur comme en usage dans le «sud-est [?] de la province de Liège»² et dont deux variantes (dont une localisée à Jalhay), peu sûres du reste dans leur notation, ont été recueillies également par des folkloristes³.

2^e «longue baguette de coudrier, de sorbier ou de troène, mesurant de 2 à 3 m. de long, qui servait à assujettir le revêtement de chaume sur les toits ou sur les murs de pignon».

Localités: Jalhay, Sart; toute la Wallonie malmédienne rurale; les hameaux de Beaumont et de Francheville, à Stavelot [Ve 40].

Le *stombe* était attaché aux lattes du toit ou du mur du pignon, à travers la couche de bottes de chaume ou *wâs* (*wô* à Jalhay), par de petits liens de bois souple, dits *wizîres* (Jalhay, Sart), *ôzîres* (région malmédienne), litt. ‘osiers’ (sous la forme féminine ordinaire en wallon); ces liens étaient cependant en général des brindilles de bouleau. Ces renseignements recueillis oralement ne concordent pas entièrement avec ceux que fournit Body pour qui ‘la *stombe*’ est en coudrier ou en saule, tandis que les ‘*oisires*’ sont généralement de saule⁴.

L’acceptation est également archaïque: il n’y a plus de couvreurs en chaume, il n’y a même, à quelques rares exceptions près, plus de toits de chaume (*teûts d’wâs* ou *teûts du strin*), ni de revêtements de pignons en chaume (*èpègnores* à Jalhay et à Sart) à réparer (ce qui se disait *rustitchi* pour les premiers, *rèpègn’ter* pour les seconds)⁵.

A Sart-lez-Spa existe un lieu-dit *à fagnou dès stônbès* ‘au fagnou [petit endroit fangeux] des s.’ (au Cadastre: ‘Fagnou des Tombes’!): on y allait couper des baguettes qui servaient de *stônbès*.

Dans les autres communes de l’Ardenne liégeoise, le mot est inconnu. A La Gleize [Ve 39] par exemple, L. Remacle n’a pu recueillir que le terme *wèzire* à propos des toits de chaume⁶.

¹ *Bull. Soc. Litt. w.*, 10, 1868, p. 300.

² *Questionnaire de folklore publié par la Soc. du folkl. w.*, 1891, p. 17.

³ Voir *Enquêtes du Musée de la Vie Wall.*, 4, p. 378–380.

⁴ *Bull. Soc. Litt. w.*, 11, p. 168 et 179.

⁵ Voir *Dict. franç.-liég.*, v^o revêtement, ainsi que *Enq. du Musée de la Vie Wall.*, 4, p. 290–292.

⁶ *Le Parler de La Gleize*, p. 91.

3^o En Wallonie malmédienne, d'après l'abbé Bastin, *ð stombe a treûs brantches* désignait 'un bâton à trois branches' servant à filer l'étoupe, plus difficile à travailler que la belle filasse ou *cèron*, filée à la quenouille¹.

B. En Brabant wallon:

Un mot *stombe* y est connu également, au moins depuis Genval [Ni 22] à l'ouest jusqu'à la province de Liège à l'est, ainsi que dans celle-ci, à Pellaines, Lincent et Thisnes [W 3, 4 et 44] notamment; vers le sud, le mot m'est signalé au moins jusqu'à Walhain-St-Paul et Perwez [Ni 95 et 98].

Partout dans cette région il est féminin: on dira donc, à Jodoigne [Ni 28] par exemple, *lè stombe* et *one sétombe* (-*b* ou -*p* final, suivant la position du mot dans la phrase)².

Le mot signifie:

1^o «bâton à l'extrémité fourchue, mesurant 1 mètre à 1 m. 50 environ et servant au paysan pour divers usages, soit à l'étable, soit plus souvent à la campagne».

Le nombre d'opérations pour lesquelles on emploie (ou employait) ce bâton est considérable; les témoins questionnés n'en fournissent d'ordinaire qu'une ou deux, celles qui les frappent le plus, mais le recouplement entre les divers renseignements montre que les principaux usages doivent être pratiqués un peu partout; du reste la plupart sont relevés par l'abbé Massaux³.

On utilise ce bois fourchu *po styérnē* 'pour disposer la litière' dans les étables ou écuries, où l'emploi d'une fourche pourrait blesser les bêtes (Dion-le-Val [Ni 26]; de même à Hamme-Mille [Ni 3], St-Jean-Geest [Ni 18], Thisnes [W 44]). On s'en sert également pour

¹ *Plantes de la Wall. malm.*, p. 147.

² *ê* = un ð intermédiaire entre ð ouvert et ð fermé, parfois proche de *i* ou parfois proche de *u*.

³ Les renseignements groupés ici proviennent de quelques fiches de J. HAUST et du Musée de la Vie Wallonne, complétées par des enquêtes personnelles et par des renseignements que m'ont transmis plusieurs correspondants, spécialement l'excellent connaisseur du parler du centre brabançon qu'est l'abbé A. MASSAUX, curé de Dion-le-Val [Ni 26], lequel recueille depuis de nombreuses années le parler de sa région. – A noter que l'enquête de J. HAUST n'a pas demandé spécialement ce mot et qu'une recherche systématique en Brabant wallon ne manquerait pas de multiplier les attestations.

faire lever ou bouger une bête qu'on veut traire ou examiner; il y en a une déposée à cet effet dans l'étable; les marchands de bestiaux en portent souvent une avec eux dans la même intention (Jodoigne).

Cette *stombe*, ou d'ordinaire une autre *stombe* plus solide, est utilisée encore dans les travaux des champs: dans les labours à l'ancienne charrue à pied (*èrère a pi*), le laboureur s'en servait pour pousser le fumier dans le sillon (Dion-le-Val; de même à Beauvechain, L'Ecluse, Lincent [Ni 6, 9, W 4], ...). Avec elle, le laboureur nettoyait le soc et le versoir quand ils étaient couverts d'herbes, de terre ou de fumier, *po désbourer l'èrère s'rtout quand on tchèrwéye a l'ansène* ‘pour débourrer la charrue surtout quand on laboure au fumier’ (Perwez [Ni 98]; id. à Lumay, Neerheylissem, Piétrain, Pellaines [Ni 17, 20, 29, W 3], ...). Lors du hersage également, la *stombe* sert à appuyer *sé l'trèvyè* (sur la traverse) ou *sé l'lémon* (sur l'encadrement, litt. ‘le limon’) de la herse pour enfonce davantage celle-ci à l'endroit où le sol offre quelque résistance; ou encore on la pousse contre une dent pour diriger la herse un peu plus à droite ou à gauche (Dion-le-Val; id. à Lumay). On appuie aussi avec elle sur la herse en inclinant celle-ci pour parvenir à herser l'extrême bord du champ en pente vers le fossé-limite ou *rēnâ, rinnô* (Neerheylissem, Piétrain). La *stombe* sert en même temps d'émottoir, *po cässer lès rëkes* ‘pour casser les mottes’, au laboureur qui suit la herse (Perwez; id. à Lumay). Naturellement on la prend de même pour nettoyer la herse (Pellaines, Lincent; Orp-le Grand [Ni 52], ...). On plante également la *stombe* comme jalon au-dessus de la borne du champ pour se diriger vers elle quand on trace le dernier sillon (Lumay).

Après avoir signalé qu'à Beauvechain et L'Ecluse, on s'en sert pour aller *ös foyants* ‘aux taupes’ et *al bracone ös lîves* ‘au braconnage aux lièvres’, notons que le cultivateur qui s'en allait *a campagne* ‘aux travaux des champs’ partait rarement sans sa *stombe*: il s'en servait comme d'une canne pour marcher (Longueville [Ni 45], Lumay) ou pour s'appuyer: un vieux paysan raconte qu'il surveillait toujours ses journaliers appuyé sur sa *stombe* (Walhain-St-Paul [Ni 95]). A l'occasion, on corrigeait un animal avec la *stombe* (Lumay).

Enfin – mais nous ne nous flattions pas d'avoir dénombré ci-dessus tous les usages –, dans une région où *an* devient *on* et où un rapprochement avec *stamper* ‘camper, dresser’ (litt. ‘estamper’) devenu *stomper* favorise le développement de ce sens en même temps qu'une étymologie populaire, on appelle aussi *stombe* un bâton fourchu dressé, *stompé*, servant de soutien à une branche d'un arbre fruitier (Pellaines).

Il faut distinguer la *stombe* de la *fotche heûrèce* (forme de la Hes-

baye liégeoise connue encore à Avernas-le-Bauduin, Thisnes [W 20, 44]), *fotche cheûrèce* (Noduwez [Ni 30]), autre instrument agricole en bois et à fourchon, dont le nom s'altère en *fotche eûrèce* (Lincent, Neerheylissem, Lumay, etc.), *fortche eûrèce* (Geest-Gérompont [Ni 100]), *fortchérèce* (Beauvechain, Dion-le-Val, Perwez, etc.), *fortchèrèce* (Hamme-Mille); cette grande fourche en bois est utilisée dans les granges pour secouer et retourner le foin et surtout le trèfle ou les gerbes après le battage au fléau¹.

A Tourinnes-St-Lambert [Ni 80], me dit l'abbé Massaux, le mot *stombe* est inconnu; par confusion avec la fourche dont on vient de parler, l'objet s'y appelle *fotch'rèce*.

A Neerheylissem, *fotche dé tchéroû(w)e* 'fourche de labour' est synonyme de *stombe*. A Thisnes, les jeunes disent *fortchète* 'fourchette'; d'après un autre témoin, on y emploie aussi *fotche di tchéroûwe* ou *fotche d'èrère* 'fourche de charrue'. A Grand-Hallet [W 19], on distingue de la *fotche di tchéroûwe*, la *fortchète* servant pour le hersage. A Hannut [W 32], les deux mots s'emploient assez indifféremment. On ne signale que *fortchète* dans plusieurs villages situés plus au sud: Villers-le-Peuplier [W 46], Ciplet [W 73], etc.; de même à Andoy-Wierde [Na 97], au sud de Namur.

En Hesbaye liégeoise, à Voroux-Goreux [L 45], la *fotche di tchèrowe* sert pareillement pour épargiller le fumier qui s'entasse devant le *pèleû* 'peloir' de l'*èré a pî* 'charrue à pied'. L. Warnant, dans son enquête sur la culture en Hesbaye liégeoise², a relevé de plus le souvenir de la *fotche di tchèrowe* à Horion-Hozémont [L 72], *fotche di tchèrouwe* à Villers-le-Bouillet [H 17] (pour ce village, on m'a fourni personnellement la traduction *fortchète*); à Juprelle [L 23], on dit *fotche bout'rèce*, à Glons [L 7], *bout'rèce*³. Il s'agissait d'une branche fourchue de longueur variable (1 m. à 2 m. 50) à l'aide de laquelle le laboureur non seulement poussait le fumier dans le sillon, mais aussi détachait la terre qui collait au versoir et au couteau; cette 'fourche' servait aussi au moment où le laboureur divisait sa terre en *soyons* ou espaces labourés en une fois⁴: l'homme mesure 10 *djesses* 'enjambées'⁵ d'un côté du champ, puis il plante

¹ Voir *Dict. Liég.*, v^o *fotche*, fig. 300, ainsi que J. HAUST, *Etymol. w. et fr.*, p. 312: dérivé en -ARICIA de *heûre* liég., *cheûre* namurois (du lat. EXCUTERE).

² L. WARNANT, *La culture en Hesbaye liégi. Tableau ethnogr. et dialect.* Mémoire (inédit) couronné par l'Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr.

³ Dérivé en -ARICIA du verbe *bouter* 'bouter, pousser'.

⁴ Voir *Dict. Liég.*, v^o *soyon*².

⁵ Voir *Dict. Liég.*, v^o *dièsse*, *djèsse*.

sa fourche et il la surmonte de sa casquette pour ‘aligner’; il se rend ensuite à l’autre bout du champ, y mesure aussi ses 10 *djèsses*, puis trace son premier sillon en ‘alignant’ d’après sa casquette¹.

2^e Parfois, mais rarement, me dit l’abbé Massaux, *stombe* se prend au sens général de ‘gros bâton, gourdin (non fourchu)’.

Exemples: «vous ne l’auriez osé toucher, il avait planté une *sétombe* de chêne à côté de lui» (Dion-le-Val: témoin né en 1842); «ils tapaient sur le pauvre baudet avec une grosse *sétombe*» (Bonlez [Ni 48]: témoin né en 1872).

*

On peut se demander d’abord s’il s’agit du même mot des deux côtés. J’en suis persuadé, malgré la différence des genres entre le liégeois-ardennais et le brabançon.

Dans de nombreuses régions en dehors de la Wallonie, l’aiguillon et le curoir (ou racloir) servant à nettoyer le soc et le versoir de la charrue sont réunis dans le même objet. Or le deuxième office est un des usages principaux de la *stombe* brabançonne.

Il en était déjà de même du lat. *rallum* (ou *rallus*, *ralla*) ‘racloir pour gratter le soc de la charrue, de façon à en détacher la terre; ce racloir avait la forme d’une palette à tranchant droit légèrement arrondi avec une queue où le manche s’insérait’; or ce *rallum* s’emmanchait au gros bout de l’aiguillon (voy. *stimulus cuspidatus rallo* dans Pline, 18, 19, 49). On connaît de cet instrument une représentation fameuse dans le bronze d’Arezzo². Rapprochons d’autre part les principaux usages de notre *stombe* brabançonne de ceux d’un autre dérivé de *radere* ‘gratter, racler en grattant’: *rastrum* (ou *raster*) ‘instrument qui sert surtout à briser les mottes . . . , qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau’³.

L’antique *rallum*, ou plutôt *ralla*, s’est conservé en Italie: on se reportera au *REW*, n° 7022, et surtout à l’*AIS VI*, carte 1244,

¹ A noter encore qu’on n’a pas enquêté systématiquement dans toute la Wallonie sur la ‘fourche de charrue’, ce qui explique que les attestations soient sporadiques. Toutefois on peut assurer que l’objet n’existe pas en Ardenne liégeoise.

² DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. des ant. gr. et lat.*, fig. 5916.

³ ERNOUT et MEILLET, *Dict. étym. de la l. lat.*, v^o *radō*.

légende: *la rälla*. Ce dernier mot souvent attesté, ou des mots qui en dérivent (et aussi d'autres types lexicologiques) s'appliquent encore en Italie à une palette en fer, adaptée soit à l'aiguillon soit également aujourd'hui au fouet, pour servir de racloir à la charrue¹.

Quelque chose d'analogique doit exister dans le Midi de la France. On peut le voir par ce passage de l'antépénultième chapitre (intitulé: «L'aiguillon») du *Livre de raison* de J. de Pesquidoux: «Et elle me tendit un fort et long aiguillon, un pied de houx taillé en biseau au bas pour pouvoir détacher les paquets de terre humide pris à la charrue»; il ne s'agit donc pas dans ce cas d'une palette de fer mais du gros bout de la gaule elle-même. Voyez d'autre part le terme *stromble* enregistré par les Dict. Larousse: «n. m. Sorte de crochet servant à débarrasser le soc de la charrue des herbes qui l'encombrent.»

Chez nous, on aura adopté primitivement le système de l'aiguillon taillé en biseau (qui en Italie a sans doute aussi précédé la palette de fer). Puis, plus tard, on aura trouvé plus pratique d'utiliser un bois avec fourchon permettant toutes sortes d'usages supplémentaires; comme le montre toutefois le synonyme *fotche di tchèrōwe*, l'office principal est bien cependant de servir de racloir à la charrue.

Si le sens premier d'aiguillon s'est perdu (et si le genre s'est altéré) en Brabant, tout comme le mot lui-même a disparu à peu près partout ailleurs en Wallonie, rien d'étonnant. L'aiguillon, naguère connu dans un seul coin reculé de la Haute Ardenne, coin particulièrement archaïsant dans son langage et dans son ethnographie, a disparu de l'ensemble du pays, les bœufs attelés au joug au sud et à l'est de la Wallonie, comme les bœufs et les vaches attelés au collier en Hesbaye et en Brabant, étant aujourd'hui conduits au fouet. L'aiguillon paraît même inconnu – sauf les précieuses survivances de l'Ardenne liégeoise – dans l'ensemble du domaine d'oïl, et les Vosges n'offrent même pas ici le jalon qu'elles

¹ Voir aussi SCHEUERMEIER, *Bauernwerk*, p. 105. – Cf. VKR 3, 1930, 170: l'aiguillon s'appelle *u lign i lavurāri* ‘un bois pour labourer’ dans les îles Lipari où l'aiguillon est muni de la palette-racloir.

fournissent souvent entre l'Ardenne liégeoise et les régions des Alpes et du centre de la France¹.

Un point de phonétique doit toutefois être élucidé avant d'admettre que le mot latin a pu survivre avec la chose. Le wallon passe pour ignorer l'insertion de *b* entre *m* et *l* ou *r* (lat. *simulare*, fr. *sembler*, w. *sonler*, *sonner*, *choner* [*sõlé*, *sõné*, *šoné*]; etc.), comme celle d'un *d* entre *n* et *l* ou *r*. Tel est en effet le traitement wallon ordinaire. Mais la règle souffre des exceptions: E. Renard a justement attiré l'attention sur plusieurs d'entre elles²; ayant surtout pris ses exemples dans la toponymie, il n'a pas cité notre mot, qui fournit un pendant exact à celui qu'il étudie en premier lieu, le lat. *CUMULU-*, d'où le fr. *combe*, en toponymie wall. *comb(l)e*. L'insertion, caractéristique du français (moins le picard et le wallon) et un peu moins du provençal, d'après les manuels, est en réalité attestée aussi ailleurs pour certains mots; il suffit d'ouvrir le *REW* aux articles *CUMULU-* (n° 2390) et surtout *STUMULU-* (n° 8261) pour en découvrir des exemples; toutes les formes italiennes du nord ainsi que rhéto-romanes de *STUMULU-* présentent l'insertion³: *stómbel* de Bologne, *stómbal* de Plaisance, *stómbolo* de Lunigiana, *stómbol* de Milan et Parme, *stómbi* du Trentin, *stombyo* de Vérone, *stómbel* en Vénétie, *strombolo* anciennement à Pavie; de même *strúmbulu* en sarde campidanien, *stomblì* en frioulan, *štombel* au Tyrol, ainsi que le dérivé *stumbiel* en Istrie.

Rien ne s'oppose donc à ce que soient maintenus – à côté des types du centre de la France⁴ – les représentants wallons de **STUM(B)ULU-*; ce type a sans doute autrefois recouvert tout le domaine proprement wallon, conclusion que corrobore aussi l'attestation ancienne dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

¹ Voy. O. BLOCH, *Lexique*, p. 3 (d'où sans doute le *FEW*, v^o *aculeo*) et CH. BRUNEAU, *R* 52, 1926, p. 184. – Pour les concordances lexicales et ethnographiques entre les Vosges et l'Ardenne liégeoise, voyez un article prochain des *Dialectes belgo-romans*.

² E. RENARD, *BCTD* 10, 1936, 368–376 (qui ne distingue cependant pas suffisamment les *b* ou *p* insérés seulement dans la forme officielle des *b* ou *p* se prononçant réellement en patois).

³ Voir aussi l'*AIS* VI, 1243, légende.

⁴ Voir l'article d'A. THOMAS cité ci-dessus, ainsi que l'*ALF*, carte 1426, et A. DAUZAT, *Phonét. de Vinzelles*, p. 147.

Ajoutons que la contre-épreuve ne peut que renforcer notre conviction. Le néerl. *stomp*, comme les termes bas-allemands et allemands qui lui sont apparentés, s'applique comme adjectif à un objet à la pointe émoussée, à un angle obtus, etc.; comme substantif, *stomp* se dit de tout objet tronqué, étêté ou brisé, de tout reste court et gros, d'un moignon de membre ou de branche, d'un chicot de dent, d'un reste de balai usé, et aussi d'une personne courtaude; le dimin. *stompje* s'applique à un petit bout de bougie, de saucisson, de cigare, de pipe, etc. Il en était déjà de même pour le moy. néerl. *stump(e)*, *stompe*. Pareillement le bas-all. *stump*, l'all. luxemb. *ſtomp*, l'all. *ſtumpf*, comme aussi le moy. néerl. et néerl. *ſtommel*, évoquent tous l'idée d'objet tronqué. Peu satisfaisante pour le brabançon, cette explication est tout à fait inadmissible pour l'ardennais, lequel, comme on l'a vu, conserve le sens premier (en même temps que le genre originel). Un aiguillon n'a rien en effet d'un moignon, d'un *strouk* comme on dit en liégeois.

D'ailleurs l'objet appelé *stombe* en Brabant wallon ne se nomme nullement *stomp* dans les parlers germaniques. Dans toute la région du Brabant flamand située immédiatement au nord de l'aire wallonne de *stombe*, L. Grootaers me confirme, après enquête, que l'objet s'appelle *akkerstok* ou *akkerstèk* (c'est-à-dire «bâton de champ»). Les lexiques sud-néerlandais fournissent, à côté de *akkerstok*, les variantes *akkermik* (fourche de champ), *keuterstok* et *keutermik* (bâton ou fourche de coutre), *ploegstok* (bâton de charue); on dit de même *ackersteck* en rhénan.

L'origine germanique est donc à rejeter définitivement pour *stombe*.

Reste la forme *strompe* donnée en 1793 par Villers, forme à laquelle Grandgagnage (sans parler de Body) a fait un sort peut-être immérité.

Le néerl. *stromp* allégué par Behrens se heurte aux mêmes objections que son synonyme *stomp*; seul le ripuarien *ſtromp*, *ſtramp* pourrait convenir s'il a bien le sens d'«aiguillon» allégué par Warland. Toutefois, je note qu'une origine indigène pourrait n'être pas nécessairement exclue; voyez les *strombolo* et *ſtrúmbulu* cités plus haut d'après le *REW* et confirmés par l'*AIS* pour le sarde;

voyez aussi – outre le *stromble* du Larousse cité aussi ci-dessus – les formes de l’*ALF*, carte 1426: *stérôbé* au point 815, *èstarôbér* au point 709, et aussi *èstalôbu* au point 814 (à côté de *stôbé* 705, 812, *étôbé* 805, 806, *éstâbu* 814, *éstôbò* 821).

Mais la solution me paraît tout autre. *Strompe* est pour moi une erreur du citadin Villers; les ruraux d’aujourd’hui, ou plutôt de naguère, autour de la ville de Malmedy ne connaissent que le masculin *stombe* (plus le dimin. *stombion* au sud). Pourquoi, s’il y avait eu croisement avec le ripuarien, celui-ci n’aurait-il agi que sur le langage de la ville à la fin du XVIII^e siècle, sans influencer le langage des villages au XIX^e, alors que la ville en 1793 n’avait subi aucune influence allemande spéciale et que les villages au XIX^e comptaient nombre de paysans ayant appris à connaître le patois rhénan des environs? Comme la forme du reste, le genre est suspect chez Villers; or Villers n’a guère dû voir d’aiguillon que chez les paysans du voisinage, non chez les «bourgeois» de Malmedy. L’erreur est comparable à celle de Xhoffer faisant de *stombe* également un mot féminin; or le verviétois Xhoffer n’a dû voir non plus d’aiguillon que dans les mains des paysans des villages ardennais situés au sud de Verviers: Jalhay et Sart, ces paysans précisément dont il estropie continuellement le parler si caractéristique quand il situe à Jalhay sa comédie *Lès deùs sorodjes* en prétendant reproduire fidèlement le parler de l’endroit¹.

Ce ne sont point naturellement les seules erreurs de nos lexicographes à propos de mots ruraux. Body lui-même, qui était de Spa et qui en général est assez précis dans ses vocabulaires technologiques, s'est trompé à propos de trois termes de l'ancienne charrue: *couteû*, *nâye* et *prèse*². D'autres erreurs au sujet de la charrue se rencontrent chez d'autres lexicographes: ainsi la définition donnée par Grandgagnage pour *ès'hê* (écrit 'les shaiz') est fausse³. Sur le sens même d'*èrere* 'charrue', Villers se trompe puisqu'il glose le mot par

¹ N'accorder aucune confiance à la note précédant la comédie, *Bull. Soc. Litt. w.*, 5, p. 73 (le titre même est inexact: beau-frère se dit *sorèdje* à Jalhay; on ne dit pas *djo* pour *dju*, *do* pour *dè*, etc.), ni à l'indication 'Jalhay' du *Dict. des Spots* pour les proverbes repris à la pièce de Xhoffer.

² Voy. *Mélanges Haust*, p. 277 (n. 4), 276 (n. 1), et 269 (n. 2).

³ *Dict. étym. de la l. wall.*, II, p. 359; cf. *Mél. Haust*, p. 266.

‘soc’ (tout comme le dict. liégeois de Forir, v^o *èrē*); c'est cette fausse interprétation d'*èrēre* qui, par les Extraits de Villers publiés par Grandgagnage¹, a passé dans Frings², puis de là dans le *Dicziunari rumantsch grischun*³, et sans doute ailleurs... Un dernier exemple encore: Xhoffer définit *custèle* par ‘planche qu'on ajoute à un tombera pour l'agrandir’; J. Feller, publiant des extraits de Xhoffer, ajoute laconiquement: «Autre définition dans Lobet, p. 321⁴»; or Lobet, p. 321 (et aussi p. 667), définit correctement le mot par ‘brancard’; l'éditeur de Xhoffer, au lieu de renvoyer dos à dos les deux anciens lexicographes verviétois, aurait dû, semble-t-il, rechercher celui qui était dans la vérité.

On perd sa peine à recopier – et à essayer d'expliquer – pareils monstres lexicologiques ou sémantiques. Comme le disait J. Jud à propos d'un philologue qui tentait d'expliquer, sur la base d'un COCINGIA, de sens plutôt obscur, enregistré dans Ducange, une variante *cocengle* qu'il trouvait dans un seul manuscrit pour l'ancien franç. *co(n)jongle* ‘courroie du joug’ et qui représentait pour lui un lat. *COCINGULA: «Tant qu'on n'aura pas trouvé en France CINGULA comme partie du joug, je reste sceptique... L'étude des parties du joug ne doit pas être basée sur les variantes d'un manuscrit, à moins qu'elles ne soient étayées sur la connaissance préalable de la terminologie patoise»⁵.

Ajoutons que la connaissance de la forme authentique doit aller de pair avec l'examen des objets: car non seulement *strompe* sera écarté parce que variante non confirmée, mais encore l'étymon germanique *stomp* alors se révélera inadéquat. Le cas est identique à celui du w. *spēye*, *spēye* ‘étançon de charrue’: la seule vue de cet étançon large et solide suffit à écarter le néerl. *spij* ‘cheville, clavette’ par lequel on a voulu l'expliquer⁶, au bénéfice du lat. SPATHA ‘épée large’⁷.

Enfin ne soyons pas trop troublés par l'antériorité des témoi-

¹ *Bull. Soc. Litt. w.*, 6, p. 48.

² *Germania Romana*, p. 78.

³ DRG I, 348, v^o *arader*.

⁴ BDW 10, 40.

⁵ R 50, 1924, 127.

⁶ GRANDGAGNAGE, II, p. 383; – J. GRAULS, BCTD 8, 142.

⁷ Voir REW, n^o 8128, et surtout *Mélanges Haust*, p. 275, n. 1.

gnages de Villers, Xhoffer, Body, etc. Quand on a eu la chance de pouvoir interroger des témoins aussi archaïsants que ceux que j'ai rencontrés dans mon village natal de Jalhay, on peut grâce à eux remonter souvent à une tradition linguistique plus pure et à une tradition ethnographique plus ancienne encore: le *toûrneûr*, espèce de tour servant à fabriquer les moyeux, par exemple, dont parle Body dans son *Vocab. des charrons* publié en 1866¹, n'est-il pas considéré par mon charron de Jalhay, fils et petit-fils de charrons, comme d'introduction assez récente, le système ancien consistant à tourner les moyeux à la plane? Sans doute la tradition orale n'est pas inépuisable, elle va même avec la disparition de nos excellents témoins s'appauvrir à jamais; auparavant toutefois nous aurons pu sauver l'essentiel d'une documentation supérieure en général à toutes les informations de source livresque, comme le montre bien l'étude de *stombe* même.

Il reste à tirer quelques enseignements de la disposition de nos aires actuelles de *stombe*: deux aires latérales bien séparées l'une de l'autre et toutes deux adossées à la frontière linguistique.

On me permettra d'en rapprocher brièvement deux cas qui ont quelque analogie.

Il s'agit tout d'abord du hesbignon *gol'nêye*, *gor'nêye*, etc.², 'jointée', qu'on rattache à un *GALOXINATA considéré comme prélatin³; ce type, attesté aussi sous la variante *djénolîye* en gaumais et *djunoléye* en chestrolais⁴, se retrouve sous une forme

¹ *Bull. Soc. Litt. w.*, 8, I, p. 130.

² Voyez *Dict. Liég.*, v^o *golenêye*, ainsi que *BCTD* 3, 1929, 169. — Par hesbignon, il faut entendre le parler de la Hesbaye, région à l'ouest de Liège au nord de la Meuse; le type *gol'nêye*, *gor'nêye* y a été relevé depuis la région proche de Liège jusqu'aux confins du Brabant et de la province de Namur, ainsi que dans certains villages à l'est de ces deux provinces.

³ A. THOMAS, *GALOXINA 'jointée'*, 11 p. tirées à part du *Bulletin Du Cange*, 1928.

⁴ Le gaumais est le lorrain parlé dans l'arrondissement de Virton à l'extrême sud de la province de Luxembourg; le chestrolais est le wallon parlé aux environs de Neufchâteau, dans la même province.

exactement parente, compte tenu de l'évolution régulière du suffixe, dans *gol'née* [= *golné*] de Jalhay et de Sart-lez-Spa¹.

Il s'agit ensuite du liégeois ardennais *r'gon* 'seigle' (et particulièrement variété ancienne, plus petite, semée surtout dans les essarts), type d'origine germanique² qui existe aussi sous forme de reliques lexicales en Brabant wallon. Le mot attesté en 1403–1404, sous les graphies «*rigan*» et «*rogon*» dans les archives de Jodoigne³, survit dans les campagnes environnantes avec une acceptation restreinte, appliqué au sens propre aux plantes de seigle repoussant l'année suivante dans une autre variété de céréales.

J'ai relevé *r'gon* 'épis de seigle repoussant dans du froment' à Lumay, Opheylissem et Neerheyilissem [Ni 17, 19, 20]; à Nodebais et Tourinnes-la-Grosse [Ni 4, 5], on me le signale avec le même sens; à Dion-le-Val [Ni 26], les vieux lui donnent aussi cette acceptation: ces plantes de seigle pouvaient d'ailleurs, y dit-on, pousser dans du froment, même si la terre n'avait pas porté de seigle l'année précédente: les grains mis en tas dans les greniers étaient éventés de temps en temps, ce qui amenait facilement le mélange de quelques grains de seigle au froment; à Tourinnes-St-Lambert [Ni 80], *r'gon* s'applique aux rejets de n'importe quelle espèce de céréale et, vu le recul de la culture du seigle, on entend moins dire aujourd'hui *dès r'gons d'blé* [= seigle] que *dès r'gons d'avinne* [= avoine] et *d'sôcouran* [= escourgeon]; à Perwez [Ni 98], on dit de même pour toute céréale: *dès r'gons d'blé*, *dès r'gons d'wâdje* [= orge], etc.; à Grand-Rosière [Ni 99], *dès r'gons* ne s'applique plus qu'aux rejets d'orge.

Le terme a des concurrents de formation plus claire pour le patoisant: on dit *dès r'djêts* 'des rejets' un peu partout (mais on précise à Neerheyilissem que *lès r'djêts d'avinne* repoussant directement après la moisson ne résistent pas à la gelée, tandis que *lê r'gon* ou rejet de seigle sert de fourrage après l'hiver); on dit également *dès r'djétûres* à Dion-le-Val et Bossut-Gottechain [Ni 8] et surtout

¹ Le verbiétois *golnée* du FEW concerne en réalité Jalhay et Sart, non Verviers.

² Voy. *Dict. Liég.*, v^o *r'gon*; — L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 127; — J. WARLAND, *Gloss. u. Gramm. Germ. Lehzwörter Malmedys*, p. 165. — Du francique **roggo*.

³ Voy. R. HANON DE LOUVET, *Hist. de la Ville de Jodoigne*, 1941, p. 91 et 195, où on traduit à tort le mot par 'blé méteil' sur la foi de GODEFROY.

dès rēv'nūres ‘des revenures’ un peu partout aussi en Brabant, mais ces mots ont une acception plus large: ils se disent non seulement des céréales, mais également de toute autre plante cultivée dans les champs, par ex. le colza et même la pomme de terre.

Les ‘rejets’ de Tourinnes-St-Lambert servent d’engrais vert si le terrain n’est labouré qu’au printemps suivant. Au contraire à Dion-le-Val, *lès r'gons*, rejets de seigle, étaient arrachés au printemps; ils frappaient l’attention par la différence de leurs feuilles et par leur croissance plus rapide; les paysannes qui allaient à l’herbe pour leurs vaches le long des talus étaient contentes de trouver un champ de froment à nettoyer de ses *r'gons*, car l’appoint était pour elles appréciable; de nos jours, les cultivateurs étant plus soigneux dans le choix de leurs semences, le cas ne se présente plus.

Enfin, notons encore d’après l’abbé Massaux, qui nous a fourni déjà plusieurs des précisions ci-dessus, qu’à Tourinnes-St-Lambert, le mot se prend parfois au sens de ‘revers, contrariété’: *c'l-anéye-cé, nos-avans d'dja yé deùs trwès r'gons* ‘cette année-ci, nous avons déjà eu deux ou trois revers’¹.

On ne peut manquer d’être frappé par une certaine ressemblance entre la disposition des aires de *gol'nège*, *r'gon* et *stombe*, et surtout par le parallélisme entre l’évolution des deux derniers termes: il ne s’agit plus seulement dans ce dernier cas d’îlots où se sont retirés d’anciens mots qui reculent, mais il y a dans un de ces deux flots une réduction, voire une altération, analogue du sens. Pour le wallon *r'gon*, pris isolément, on pourrait être tenté de parler de processus de dégermanisation, de refoulement vers la frontière des langues, de conservation due peut-être en ces régions au voisinage allogène. Le sort de *GALOXINATA prélatin et celui de *STUMULUS latin nous enseignent qu’il n’en est rien. Le vieux mot germanique – dont, bien entendu, aucun patoisant wallon ne soupçonne l’origine étrangère – recule comme les vieux mots latins et celtiques, que la mode a remplacés ou dont l’intérêt est perdu avec la chose elle-même, comme a disparu l’aiguillon, le *stombe*, témoignage précieux d’un lointain passé.

¹ Cette évolution me suggère que le liég. *rabrouhe* ‘revers, contrariété’ pourrait bien être à l’origine le même mot que *rabrouhe*, *ravrouhe* ‘moutarde des champs’.

Additions

P. 176, note 3. L'abbé MASSAUX, mort en 1949, était né à Tournes-St-Lambert en 1874.

P. 179, infra. J'aurais dû citer la phrase même de PLINE L'ANCIEN: *Purget vomerem subinde stimulus cuspidatus rallo.*

P. 180, note 1. Pour l'aiguillon sarde, *stumulu*, *strum(b)ulu*, muni d'une palette, *arraddadore* (= *RALL-ATORE) ou *palitta*, voy. M. L. WAGNER, *Ländl. Leben Sardinien*, p. 22-23.

P. 180, 2^e alinéa. La raclette de fer emmanchée au gros bout du grand aiguillon (celui du laboureur dirigeant l'araire, différent de l'aiguillon court tenu par l'enfant ou le domestique marchant à côté des bœufs de devant) est attestée notamment par H. MEYER, *Bäuerl. Hauswesen zwischen Toulouse u. Cahors*, VKR 6, p. 91, par P. NAUTON, *Patois de Saugues* (Hte-Loire), p. 111 («aiguillade» d'au moins 4 mètres), par M. GONON, *Lexique de Poncins* (Forez: Loire), p. 38 et 157, et par W. EGLOFF, *Paysan dombiste* (Versoilleux: Ain), p. 38-40.

P. 180, 3^e alinéa. Les données fournies par EGLOFF, *ib.*, me suggèrent une filiation plus précise: le prototype de l'«aiguillon-fourche de charrue» wallon est une gaule avec un fourchon du côté même où l'on fichait la pointe de l'aiguillon. En effet à Versoilleux, le long aiguillon (fig. 21) est fait d'une branche fourchue au bout: «Une dent de cette fourche est un peu plus longue et munie d'une pointe, avec laquelle le laboureur pique les bœufs. La fourche sert à libérer la charrue quand elle est embourbée par les gros gazons. A l'autre bout de cette perche, il y a une petite bêche qui sert à racler le ver-soir si la terre mouillée y adhère.»

P. 180, infra. L'aiguillon disparaît même ailleurs. Le DRG, *vº aguagl*, note que l'usage s'en perd partout dans les Grisons. M. Jud m'apprend que les marchands de cuir, qui payent moins cher les peaux trouées, sont en partie responsables de ce recul tant en Italie qu'en Suisse.

P. 181, 2^e alinéa (fin). Le DRG, *ib.*, renvoie aussi à un synonyme roumanche *stombel*.

P. 181, note 4. Voir encore F. MEINECKE, *Langue paysanne de Lastic* (Puy-de-Dôme), p. 98: *l'étombé*; P. NAUTON, *o. c.*, p. 112: *l'estōbā* (aiguillon court); et aussi A. DORNHEIM, VKR 9, p. 374, qui signale un point de l'Ardèche où *l'estombú* est le fouet.